

## **ACTION SYNDICALE GLOCALEE**

### **Gestion durable dans le secteur financier**

Vous trouverez un résumé du reportage sur la page web.

#### **Objectif de la discussion :**

- Prendre connaissance de la notion de 'responsabilité sociale des entreprises' à partir de l'exemple du secteur financier;
- Introduction aux intérêts et aux arguments des différents 'groupes de défense d'intérêt' présentés dans le reportage;
- Définir une position/opinion à l'égard de l'OMC et du rôle des syndicats.

#### **Comment travailler sur ce thème à partir du reportage ?**

Différents modes opératoires sont possibles mais vous pouvez opter pour la méthode qui vous convient le mieux, en fonction du contexte, du public-cible, de votre expérience, de vos interventions ...

Pour chaque modèle, commencez systématiquement par une brève introduction :

- Expliquez en quelques mots à votre public-cible pourquoi vous organisez cette soirée/activité sur ce thème.
- Vous pouvez établir un parallèle avec un événement "mondial" d'actualité ou une activité à laquelle vous souhaitez également donner une "résonance" internationale.

#### **1. MODELE PERSONNAGE**

Nous essayons d'attirer l'attention des spectateurs sur certains aspects du reportage qui les intéressent ou les concernent. Ils ont ensuite l'occasion d'exprimer leur avis et de participer à un débat.

#### **Déroulement**

##### **1. Avant le reportage :**

Chaque spectateur se voit "attribuer" un personnage. L'objectif est que le spectateur soit plus particulièrement attentif à ce personnage pour ensuite communiquer ses impressions/remarques.

##### **2. Après le reportage :**

###### **a) Les participants ont quelques minutes de réflexion pour revenir sur le personnage qu'ils ont plus particulièrement suivi.**

- *Qu'est-ce qui vous a frappé ?*
- *Quels propos de ce reportage vous ont le plus marqués ? Pourquoi ?*
- *Quel aspect trouvez-vous positif chez ce personnage ?*
- *Quel élément trouvez-vous négatif dans la situation de ce personnage ?*
- *Ce personnage est-il très éloigné de votre monde ?*

*Etant donné que ce sont essentiellement des syndicalistes qui ont la parole dans ce reportage, il est plus intéressant de travailler sur la base des questions suivantes.*

## b) Questions pour le débat sur le reportage :

- A quel problème/quelle situation est-on confronté ici ?
- Au travers de leur comportement en matière d'investissement, les entreprises peuvent-elles effectivement influencer la politique d'un pays ?
- Quelles sont les conséquences des investissements continus d'entreprises dans des pays aux régimes dictatoriaux comme le Myanmar ?
- Quelle est la position des syndicats ? Qu'en pensez-vous ? Qu'en pensent les travailleurs des banques, selon vous ?
- Quel rôle les entreprises peuvent-elles jouer pour parvenir à instaurer une plus grande justice sociale à travers le monde ?
- Quelles sont les possibilités dont dispose le secteur financier pour assurer une gestion durable ?
- Les entreprises ont-elles quelque chose à y gagner ?
- Le marché des placements éthiques présente-t-il un potentiel ? Y-a-t-il suffisamment de consommateurs intéressés par ce marché ?
- Dans quels autres secteurs pourrait-on instaurer la responsabilité sociale des entreprises ?
- La question de la responsabilité sociale des entreprises a-t-elle déjà été abordée dans votre entreprise/commune ? Quelles sont les possibilités et les difficultés ? Quelles démarches pensez-vous pouvoir entreprendre par rapport à cette question ?
- Quel rôle pensez-vous pouvoir assumer en tant que militant ?
- Quel rôle les pouvoirs publics ont-ils à jouer selon vous ?

## c) Informations contextuelles supplémentaires pour la discussion :

Pour d'autres explications et commentaires, nous vous renvoyons également aux positions développées (cf. infra, modèle 2) et au matériel proposé sur la page web.

Ce reportage peut servir à illustrer ce que nous entendons par action syndicale "glocale" : en tant que syndicat, nous nous focalisons sur un thème qui a une incidence globale, mais nous nous concentrons également sur son ancrage local et sur les points auxquels nous pouvons réellement contribuer.

## Action globale

Extrait de l'édition spéciale de Syndicaliste (n° 608, août 2004) : "Une action durable de la CSC". Vous trouverez un complément d'information et quelques exemples concrets de l'action globale sous la rubrique Action syndicale globale.

*"Be the change you want to see in the world."*<sup>1</sup> (citation de la fondation Gandhi énoncée lors du 4<sup>ème</sup> Forum social mondial à Mumbai).

Cette citation nous apprend que le changement n'est possible que lorsque l'action et la pensée interagissent, tant au niveau global que local.

Gie Goris, rédacteur en chef du magazine Mo, nous parle de l'action globale : **il s'agit d'un mot-valise composé de global (étrange, inquiétant) et de local (identifiable, familier), qui sert de levier à une autre mondialisation... sociale.** Dans le cadre de notre action syndicale, nous nous devons d'inclure systématiquement la problématique locale dans notre approche des problèmes et dans la problématique globale. Notre action s'inscrit dans un contexte plus vaste, ce qui élargit notre vision et affine notre compréhension. Nous pouvons également aborder la question sous un angle différent en faisant systématiquement le lien

---

<sup>1</sup> Soyez le vecteur du changement que vous souhaitez pour le monde.

avec nos propres usages syndicaux dans notre approche des questions globales (mondiales).

### **Action syndicale globale**

Le mouvement syndical a un rôle central dans cette action globale. En tant que militants syndicaux, nous sommes plus que jamais vecteurs de ce changement, car les travailleurs sont directement confrontés aux conséquences négatives de la mondialisation : délocalisation des activités des entreprises et donc chômage, outsourcing et augmentation de la flexibilité et de la charge de travail. C'est pourquoi l'action syndicale internationale est un levier important de la mondialisation sociale. En effet, vous n'êtes nulle part si vous ne travaillez pas à un niveau international. Il est essentiel d'aider et de collaborer directement avec les syndicats du Sud et de l'Est pour développer un contre-pouvoir syndical. Ils peuvent ainsi se renforcer et un projet syndical et social commun devient possible.

### **Conventions-cadres internationales**

Les conventions-cadres internationales sont un instrument relativement nouveau permettant à des entreprises opérant au niveau international de s'engager notamment pour le respect des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du Travail (OIT; Cf. également : <http://www.ilo.org/public/english/standards/norm>)

Actuellement, cinquante entreprises multinationales ont signé ce type d'accord '*International Framework Agreement*' (IFA).

### **Convention-cadre internationale chez Umicore**

La convention Umicore (Umicore 'Sustainable Development Agreement') se concentre sur l'impact tant économique et social qu'environnemental de ses opérations. Cette entreprise donne notamment la priorité aux conditions de travail (sécurité et santé), à l'amélioration constante de ses prestations en matière d'environnement et au respect des conventions de l'OIT susmentionnées. Cette convention soutient pleinement la Déclaration des Nations Unies sur les Droits de l'Homme et les conventions fondamentales de l'OIT. Elle insiste en outre sur l'importance de la formation des travailleurs. Cette convention s'applique non seulement aux établissements directement gérés par Umicore mais également aux entreprises dont Umicore est coactionnaire. Dans ses relations commerciales avec des fournisseurs et des sous-traitants, Umicore s'engage explicitement à veiller à ce que ses partenaires intègrent également le respect des conventions fondamentales de l'OIT dans leur 'corporate policy'. Pour plus d'informations, nous vous invitons à contacter Luc Triangle, CSC-Métal ([luc.triangle@acv-csc.be](mailto:luc.triangle@acv-csc.be)).

## **2. MODELE PRISE DE POSITION**

Après avoir visionné le reportage, le débat peut être amorcé en prenant les différentes positions. L'animateur peut se faire l'avocat du diable en avançant des arguments contraires, afin d'exposer la complexité du thème.

Les arguments de controverse proposés servent uniquement à alimenter la discussion. Ils peuvent donc être utilisés librement par l'animateur en fonction du débat qui suit. Ils ne reflètent donc pas véritablement une position adoptée par la CSC par exemple, sauf si l'animateur le précise explicitement.

Les participants peuvent ensuite poser des questions (cf. questions de discussion, modèle 1) et renvoyer à leurs expériences personnelles (dans leur entreprise/leur commune,...). Enfin,

l'animateur peut ensuite poser les questions suivantes : Que pouvons-nous faire ? Que fait le syndicat ?

Le projet « placement éthique » est soutenu par la LBC-NVK et la CNE. Pour obtenir des informations concrètes sur ce projet ou ce thème, nous vous invitons à prendre contact avec [pierre.fafchamps@acv-csc.be](mailto:pierre.fafchamps@acv-csc.be).

Pour développer éventuellement d'autres arguments de controverse, vous pouvez consulter les informations contextuelles de la page web.

### **Positions envisageables :**

**1. Dans les institutions financières, les investissements non éthiques concernent souvent une activité marginale dans l'ensemble de l'entreprise. Il n'est pas juste de fustiger cette entreprise pour cet élément mineur.**

#### **Pour :**

Si cet élément est mineur dans l'ensemble de la politique de l'entreprise, cela démontre que l'entreprise adopte un comportement éthique pour le reste. C'est louable en soi, alors pourquoi ne considérer que les aspects négatifs ?

#### **Contre :**

L'évaluation du caractère marginal de l'activité dépend très fortement de la position que vous adoptez, selon que vous prenez parti pour l'entreprise ou les victimes. Un infime pourcentage de leur chiffre d'affaires suffit à certaines entreprises colossales pour intégrer le top mondial des fabricants d'armes controversées. Ce 'petit sous-département' d'une multinationale peut toutefois violer les droits de quelques centaines de personnes ou générer des milliards de recettes pour un régime répressif. Que les violations soient commises par de petits ou de grands départements ne fait aucune différence pour les victimes ! Cela n'enlève rien au fait qu'elles les subissent.

En outre, cet argument de marginalisation ne se justifie pas. C'est un peu comme si un voleur se défendait en invoquant le fait qu'il n'a commis ses méfaits qu'à certaines heures du jour mais que la plupart du temps il fait son travail en toute légalité. Le caractère proportionnel n'intervient pas dans des questions éthiques/morales.

**2. Le rôle des entreprises est de faire marcher l'économie et de générer des bénéfices. La logique des entreprises ne repose pas sur des considérations sociales ou environnementales. D'autres acteurs peuvent s'occuper de ces questions.**

#### **Pour :**

Les entreprises créent de nombreux emplois et si elles offrent des conditions de travail décentes à leurs travailleurs, pourquoi les harceler avec des questions qui ne relèvent pas de leur activité principale ?

#### **Contre :**

Les entreprises doivent aussi s'adapter aux besoins de la société, tant au niveau local que mondial. Les changements démographiques tels que le vieillissement de la population incitent à développer une économie plus durable. Le réchauffement de la planète exige également une réponse à laquelle les entreprises contribuent. Les défis mondiaux sont nombreux et, outre la question de la gestion mondiale, ils nécessitent également des efforts de la part des entreprises pour renverser la vapeur.

En tant que syndicat, nous estimons en outre que les entreprises doivent respecter les droits des travailleurs de par le monde, pas seulement en leur sein, mais également avec leurs sous-traitants, dans les entreprises dans lesquelles elles investissent et avec lesquelles elles collaborent. En principe, les entreprises qui violent systématiquement ou sérieusement les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du Travail ou les pays qui n'ont pas ratifié ces conventions, ne méritent pas que l'on y investisse ou que l'on contracte avec eux.

### **3. La responsabilité sociale des entreprises (Corporate social responsibility) peut pénaliser des entreprises par rapport aux sociétés d'autres pays.**

#### **Pour :**

Dans un pays comme la Belgique où les pouvoirs publics sont fortement régulés, les entreprises se voient déjà imposer quantité de règles en matière de conditions de travail et d'environnement. Si ces entreprises doivent fixer la barre encore plus haut, elles courent le risque de ne plus être concurrentielles par rapport à des entreprises indifférentes à ces préoccupations.

#### **Contre :**

La valeur d'une marque, et donc d'une entreprise, peut être discréditée par de mauvaises prestations, la corruption, de mauvaises conditions de travail ou la pollution de notre environnement. Désormais, les investisseurs devront opter pour des entreprises qui enregistrent de bons résultats en matière de responsabilité sociale.

### **4. La responsabilité sociale des entreprises est un moyen efficace.**

#### **Pour :**

La responsabilité sociale des entreprises est un processus qui leur permet d'améliorer la situation de leur entreprise et de la société en intégrant systématiquement des considérations économiques, environnementales et sociales de façon cohérente dans l'ensemble de la gestion de l'entreprise. La responsabilité sociale des entreprises leur laisse donc l'initiative. C'est la meilleure façon de garantir leur engagement et leur créativité.

#### **Contre :**

Le problème de la responsabilité sociale des entreprises réside dans le fait que les entreprises indifférentes à ces préoccupations peuvent profiter des efforts des bons élèves. Lorsque certaines entreprises de pêche s'en tiennent aux normes d'une pêche durable, d'autres entreprises en profitent pour pêcher davantage. C'est pourquoi, le syndicat continue d'œuvrer pour rendre ces règles contraignantes à l'échelle mondiale. La CSC prône une approche basée sur les droits. L'OIT a développé un socle des droits internationaux des travailleurs. Nous devons faire en sorte qu'ils soient progressivement respectés partout, notamment en renforçant les syndicats du Sud et de l'Est. Amnesty International entend également que ces normes en matière des droits de l'homme soient appliquées de manière contraignante au niveau mondial.

### **5. Les clients ne sont pas intéressés par les investissements éthiques.**

#### **Pour :**

Les entreprises réagissent en fonction des besoins de leurs clients. Si des produits durables ne font pas de "percée", ce n'est pas le rôle des entreprises d'investir de l'énergie dans ces projets. Les clients des banques par exemple ne demandent pas vraiment que les droits de

l'homme soient respectés lorsqu'ils investissent ou que l'argent ne soit pas utilisé pour financer des armes.

**Contre :**

C'est une vision tronquée de la réalité. Nous nous inscrivons en faux contre celle-ci. Il y a vingt ans, aucun client ne serait entré dans un garage pour demander une voiture avec une direction assistée. La production de la plupart des biens et des services a augmenté l'offre. Les entreprises développent des biens et des services qui répondent, selon leurs critères, aux besoins des gens. Ce sont les entreprises qui déterminent quel produit sera lancé sur le marché et comment satisfaire les besoins des gens en matière de biens et de services.

Les entreprises sont même passées maîtres dans l'art de créer des besoins. Elles font preuve d'une grande ingéniosité et investissent énormément d'argent dans la promotion. En revanche, elles sont nettement moins créatives en matière de produits durables, alors que toutes les études indiquent qu'il existe un énorme marché latent. Si vous demandez aux gens à quel(le) banque/assureur ils donnent leur préférence entre un organisme qui utilise leur argent pour financer des « violeurs des droits de l'homme » et des fabricants d'armes controversées ou un organisme qui respectent les droits de l'homme, le choix est vite fait. En réalité, les institutions financières ne prennent pas leur responsabilité. Il leur revient en premier lieu de mettre en place une politique adéquate. Alors seulement, les clients pourront opérer un choix en toute connaissance de cause.

**6. Les intérêts commerciaux et les actionnaires empêchent les banques d'investir de manière socialement responsable.**

**Pour :**

“Que cela nous plaise ou non, il est pratiquement impossible de faire des affaires sans être impliqué dans une affaire de violation des droits de l'homme, en particulier dans plusieurs secteurs ou zones à risques. C'est la réalité. Exclure de tout financement les entreprises concernées ou leur imposer des conditions draconiennes entraîne chez des partenaires importants des pertes inacceptables pour les actionnaires et les clients exigeant des plus-values. Nous ne pouvons pas nous le permettre.”

**Contre :**

Argument de poids certes. Mais les entreprises qui écartent les pommes pourries du panier prouvent que le rendement ne diminue pas pour autant.

### **3. MODELE avec ORATEUR**

Cherchez un orateur qui pourra témoigner sur le thème abordé dans le reportage. La CNE collabore avec les délégués du secteur bancaire actifs sur ce thème. N'hésitez pas à prendre contact avec ces derniers. Le réseau financier alternatif suit de près la politique du secteur financier depuis des années ([www.rfa.be](http://www.rfa.be)). La responsabilité sociale des entreprises dépasse le simple cadre du secteur financier. On trouve de bons et de mauvais exemples dans de nombreux secteurs. Vous pouvez prendre contact avec une centrale de la CSC pour connaître des exemples concrets près de chez vous. Consultez également l'aperçu des articles de fond et des sites web sur la question pour déterminer quel orateur pourrait être le plus intéressant pour votre soirée débat.

Les campagnes « Vêtements propres au travail » et « Vêtements propres dans ma commune » en sont des exemples concrets. Chaque fédération CSC compte un permanent parmi ses collaborateurs qui est chargé du suivi de cette campagne.

## **De quoi s'agit-il ?**

Vous voulez en savoir plus sur les notions abordées dans le reportage ? Nous vous invitons à consulter la rubrique "Dictionnaire" qui décrit brièvement les notions relatives à la mondialisation.

## **Vous souhaitez en savoir plus ?**

reseau financier alternatif: [www.rfa.be](http://www.rfa.be)

[www.vêtementspropres.be](http://www.vêtementspropres.be)